Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 93 (1957)

Heft: 41

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX 16 NOVEMBRE 1957 XCIII^e ANNÉE — N° 41

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.– • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Maison genevoise, à Avusy

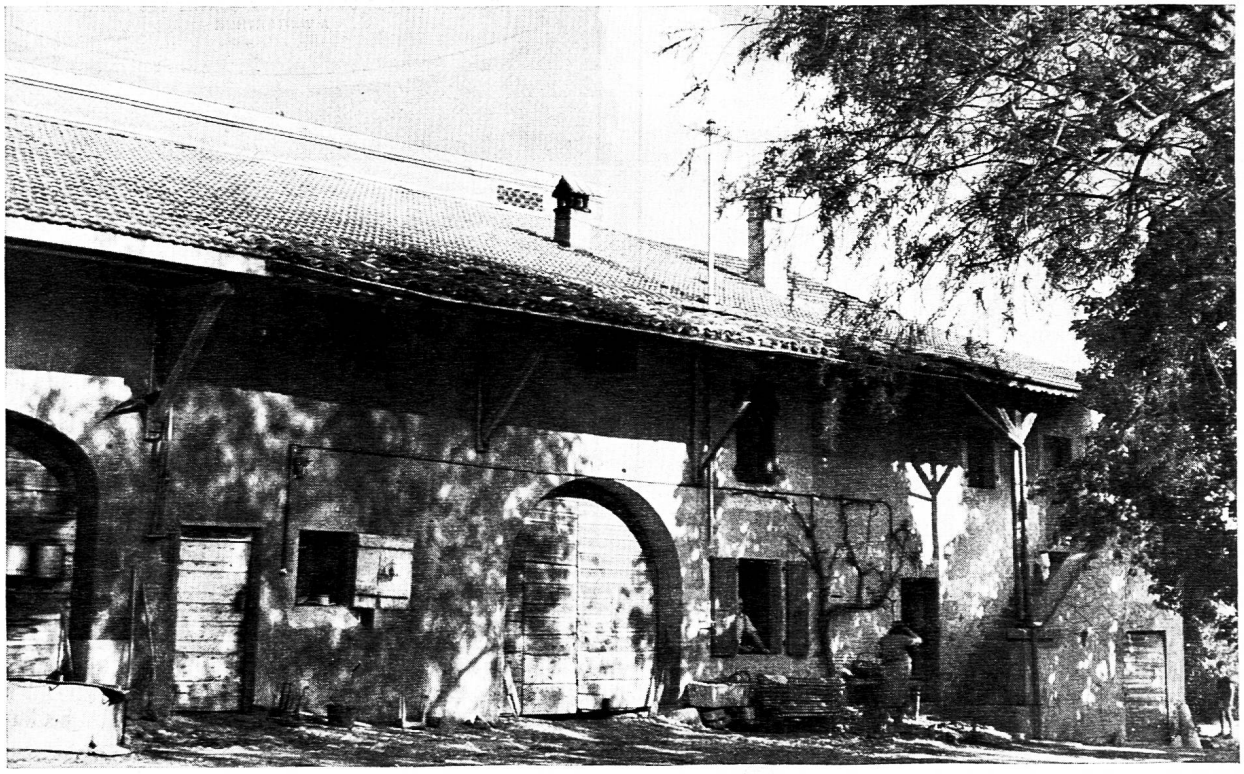

Photo Murat, Genève

Les dépôts confiés à la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

sont

GARANTIS PAR L'ÉTAT

et bénéficient du

MAXIMUM DE SÉCURITÉ

Gérant : CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton

Pour des meubles de qualité...

GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENT **ROLENS**

Spécialistes du bel intérieur

LAUSANNE

St-Pierre 4

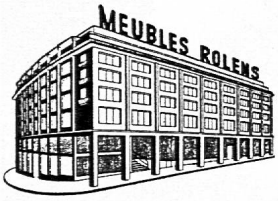

Chambres à coucher

Salles à manger

Salons - Studios

Décoration

Depuis 1875

Winterthur Accidents

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS A WINTERTHUR

Conditions de faveur

pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

PAPETERIE de St LAURENT

Charles Krieg

Tél. 23 55 77 RUE ST LAURENT 21 Tél. 23 55 77

LAUSANNE

ARTICLES TECHNIQUES • MEUBLES DE BUREAU EN BOIS

Partie corporative

Merci aux éducateurs de chez nous

Pro Juventute, qui depuis quarante-cinq ans est sur la brèche, doit beaucoup aux éducateurs de chez nous. Un très grand nombre de ses collaborateurs de district et de commune sont des éducateurs. Non seulement ils contribuent efficacement à assurer le succès de la vente de décembre, mais encore, tout au long de l'année, ils accomplissent bénévolement un travail social des plus utiles.

Il est donc normal qu'en cette fin d'année, où Pro Juventute organise une nouvelle vente, elle leur dise merci. Merci pour hier, pour aujourd'hui, pour demain. Avec ce merci, la Fondation exprime un vœu : c'est de pouvoir toujours compter sur la collaboration des éducateurs. D'abord parce que sans eux il serait impossible de mener à chef une œuvre sociale vraiment féconde, ensuite parce que la confiance que lui témoignent ces éducateurs prouve à la Fondation qu'elle accomplit une œuvre nationale dont le pays ne pourrait plus se passer.

Le Village Pestalozzi

S'il est une création qui devrait être chère à tous les éducateurs et éducatrices de Suisse, c'est bien le Village Pestalozzi. Par son nom d'abord. Sans vouloir ici redire tout ce que Pestalozzi représente dans l'histoire de la pédagogie, ni retracer tout ce qu'il nous a apporté sur le terrain national, il convient cependant d'insister sur le fait qu'il ne s'est jamais laissé enfermer dans les limites spirituelles étroites d'un canton et que sur le terrain suisse, il y a peu de nos grands hommes qui aient exercé leur vocation, non seulement dans plusieurs cantons, mais aussi dans nos deux régions linguistiques principales. « Père des orphelins, éducateur de l'humanité », dit son épitaphe. Et c'est bien inspirées de son esprit et de sa foi, qu'à la fin de la dernière guerre, ces maisons ont été construites où les orphelins retrouvaient une famille, et où ces malheureux allaient être éduqués pour leur pays, sans doute, mais aussi pour l'humanité.

Malheureusement, Trogen est bien loin de la Suisse romande, bien à l'écart des grandes voies ferroviaires ou routières, sans compter la question des langues, qui joue souvent chez nous un rôle déterminant.

On s'intéresse évidemment au Village et à sa vie, mais de très loin ; le souci de son succès et de son avenir ne nous point pas véritablement et nous ne nous en sentons nullement responsables.

Pourtant voilà 10 ans que le Village vit. Comme l'a écrit M. le conseiller fédéral Petitpierre dans son message de 1956, « ces enfants y ont été entourés d'affection. Ils ont été élevés dans une atmosphère de compréhension internationale. On leur a enseigné que les frontières et les différences nationales ne faisaient pas nécessairement obstacle à l'amitié, à la paix, à la collaboration. Depuis lors, de nouvelles maisons sont venues s'ajouter aux premières. Une seconde génération d'enfants y a été accueillie. L'acte de foi que représentait l'entreprise n'a cessé de s'affermir... »

Pratiquement, le Village comptait, à fin 1956, 207 enfants, chiffre le plus élevé atteint depuis sa fondation. Le tiers environ est formé par des orphelins de père et de mère, le second tiers par des demi-orphelins et le troisième par des orphelins sociaux. En 1956, trente-et-un nouveaux enfants sont arrivés et trente sont partis, les uns pour regagner leur pays, les autres pour commencer leur apprentissage dans notre pays. Dès qu'ils auront terminé leur formation professionnelle, ils rentreront à leur tour dans leur patrie.

Les douze maisons que compte le Village ont donc été occupées sans interruption. La dernière est la « Coccinelle », fondée grâce au legs d'un Suisse à l'étranger et destinée à recevoir pour des séjours plus ou moins prolongés des classes d'écoles suisses. Le matin est consacré aux leçons, tandis que, l'après-midi, les visiteurs participent à la vie du Village : chants, jeux, peinture, gymnastique, etc. Notre collègue Chabloz et sa classe lausannoise, par exemple, en ont été les hôtes. En novembre 1956, la « Coccinelle » a reçu des réfugiés hongrois, avec 25 adultes et 14 enfants.

Le rapport du 10e anniversaire que j'ai sous les yeux et d'où je tire l'essentiel de mes renseignements donne encore bien des détails intéressants sur la vie au Village, par exemple une soirée à la maison anglaise, le système des activités dirigées qui occupent une partie des après-midi, l'enseignement des langues étrangères et la bibliothèque d'enfants qui est administrée par les enfants eux-mêmes.

Il va sans dire que pour assurer la bonne marche de toutes ces activités, il ne suffit pas d'émettre des idées généreuses ou d'écrire brochures et volumes. Il faut aussi assurer au Village des ressources financières suffisantes. Le compte rendu pour 1956 nous montre que les recettes se sont élevées à 1 235 000 francs environ, contre 1 036 000 francs de dépenses, laissant un excédent de près de 200 000 francs.

Ces sommes, on le pense bien, sont considérables ; elles « rendent témoignage, dit le rapport des vérificateurs, du grand dévouement des directeurs responsables et de leurs collaborateurs, ainsi que de l'estime générale dont jouit la Fondation. Le beau résultat permet à la Fondation d'entreprendre sans tarder des tâches opportunes. Une visite minutieuse du Village nous a laissé la meilleure impresion... Le jardin du Village, le poulailler, la porcherie et la bergerie apportent une aide à l'économie et offrent une occupation bienvenue aux enfants. Les beaux chemins et les plantations propres témoignent du bel esprit de communauté qui anime tout le Village. »

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : *Merci aux éducateurs. — Le village Pestalozzi.* — **Vaud :** *Soyez les bienvenus ! — Groupe pédagogique. — Rappels. — Morges. — CEMEA. — Nyon. — Ecole normale : liste des brevets. — A propos du guide « les éléments du dessin ». — Le cinéma ; éducateur de l'homme moderne.* — **Genève :** *Les problèmes d'orientation professionnelle à Genève. — Adieux de Léon Bouffard. — Escalade. — Basket-ball. — Groupe des jeunes.* — **Neuchâtel :** *† André Aubert. — Comité central. — La réforme de l'enseignement secondaire. — « Revue neuchâteloise ». — L'aide aux parents dans leurs fonctions éducatives.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : **A. Card.** : *Educateur à la découverte.* — **Fiches.** — *La Revue belge de psychologie et de pédagogie.*

A VENDRE à l'état de neuf (modèles récents)

PROJECTEUR ZETT

pour clichés 5x5 et films en bandes. Puissance 250 W.

PRAKTICA FX

pour photos 24x36. Viseur réflex et objectif BIOTAR 1 : 2/58.

Ruffetta, inst. Bussigny, tél. 4 33 19.

Ces notations des vérificateurs ne sont-elles pas délicieusement suisses ? Ne donnent-elles pas à notre imagination des éléments évocateurs d'une vie champêtre et du souci de netteté qui caractérise les villages appenzellois ? C'est peut-être une des leçons les plus savoureuses de l'histoire du Village d'aller à la conquête de l'amour de l'humanité, mais en gardant solidement les pieds sur terre, sur les « beaux chemins et les plantations propres ».

G. W.

VAUD

Soyez les bienvenus !

Chers jeunes collègues,

Vous êtes une septantaine qui avez quitté l'Ecole Normale pour aller dans le canton tenir « votre première classe ». Permettez-moi de vous féliciter et de vous souhaiter la bienvenue dans le corps enseignant primaire vaudois.

Parmi vous, il en est que je connais, Denise, Françoise, Pierre-Alain ! C'est à ceux-là que j'ai pensé tout d'abord, puis à tous leurs camarades. Vous voilà institutrices, instituteurs ! Vous avez devant vous des gosses. C'est pour eux que vous allez travailler pendant toute votre carrière. Ce sont eux qui vous procureront vos joies, mais ce sont eux aussi qui parfois vous feront douter de vos capacités. Tout ne sera pas facile. Vous sentirez bientôt, je l'espère, la responsabilité qui pèse sur vos épaules. Vous n'avez pas de bons et de mauvais élèves, vous avez des élèves qui ont tous un cœur, une âme, et qui ont tous droit à votre attention et à votre affection. Vous avez choisi une profession difficile, l'enseignement primaire étant certainement l'enseignement le plus difficile et le moins « spectaculaire ». Vous allez donc rencontrer des difficultés ; d'autres avant vous les ont déjà rencontrées. Ce n'est que par le travail que, petit à petit, vous arriverez à les vaincre. Soit en classe, soit dans le village, vous comprendrez bientôt que si vous voulez recevoir, il faut savoir donner.

Je vois Françoise sourire, avec son petit air moqueur : « Nous croit-il encore à l'école ? » Non, n'ayez crainte, je ne vous prends plus pour des enfants et je sais que bientôt Pierre-Alain me dira : «Salut Pasche !» en me tapant sur l'épaule.

Il sera alors, je l'espère, membre de la S. P. V. Certes, à dix-neuf ou vingt ans, vous n'avez pas tous « l'esprit corporatif » ; vous avez d'autres soucis, d'autres préoccupations. Bien vite, malgré tout, vous sentirez que nous avons besoin de former un bloc ! Notre ordre dispersé dans le canton facilite la manœuvre de celui qui voudrait nous attaquer. C'est pourquoi je vous invite à vous intéresser à la vie de notre société. Je suis certain que vous serez bien accueillis par nos sections, et que tous les collègues sont prêts à vous aider si vous le leur demandez. Quant à moi, je vous souhaite à tous bon hiver et beaucoup de courage.

R. P.

P. S. — Que les moins jeunes qui ont eu la gentillesse de me lire sachent que je pense aussi à eux et que je leur souhaite aussi bon courage et bonne santé pour cet hiver.

Groupe pédagogique

Au cours des séances du 25 septembre et du 30 octobre écoulés, le Groupe pédagogique s'est préoccupé de la suite à donner aux rapports des sections sur l'enseignement du calcul. Qu'on se rassure, ces rapports n'iront pas rejoindre quelque tiroir des archives de la SPV. Sur proposition du Département de l'instruction publique, le comité central a désigné 5 collègues auxquels se joindront MM. Ray et Rostan, inspecteurs, pour constituer une commission cantonale chargée de faire la synthèse de ces rapports. Un premier examen des propositions des sections a du reste déjà été accompli par 3 membres du Groupe.

Dans un autre ordre d'idée, nous précisons aux collègues que le Groupe est là pour leur aider. Que ceux et celles qui rencontrent des difficultés dans la conduite de leur classe en fassent part à la présidente du Groupe : Mlle B. Mury, Bon-Port 17, Territet. Nous examinerons le cas, nous inviterons même le ou la collègue à nous en parler au début d'une séance. Nous nous réunissons en principe le premier mercredi de chaque mois, à 17 h. 15, au Restaurant du Grand-Pont, à Lausanne. La prochaine séance est ainsi fixée au **4 décembre.** Exceptionnellement, à cause des vacances, la suivante est prévue pour le 15 janvier 1958.

F. R.

Rappels — Ski - Patinage

Je vous rappelle que les inscriptions pour les cours d'hiver de la Société suisse des maîtres de gymnastique sont à envoyer jusqu'au 17 novembre à Max Reinmann, Hofwil (Berne). Voir Educateur No 37, p. 583.

Morges — Chœur mixte corps enseignant

Ce soir, à Morges, Chœur mixte du Corps enseignant, à 20 h. 30, au Casino. Vous trouverez encore des places à l'entrée.

Le comité.

CEMEA

Le groupement vaudois des CEMEA organise une séance d'entraînement à la décoration le samedi 30 novembre au Collège classique, Avenue de Béthusy, de 14 h. 30 à 21 h.

Décoration en vue de Noël (locaux, tables, objets).

Renseignements et inscriptions jusqu'au 25 novembre auprès de M. Magnenat, Rue Etraz 16, Lausanne, ou de R. Martin, Square du Frêne 4, Lausanne.

Nyon — Cours de premiers soins

Sous l'égide de la Croix-Rouge de la Jeunesse a eu lieu à Nyon un cours de premiers soins en cas d'accident. Ce cours, divisé en trois séances de deux heures, a réuni quelques collègues des districts de Nyon et Rolle. Des moniteurs de la section des Samaritains de Nyon ont démontré et enseigné une nouvelle méthode de respiration artificielle, la façon de lutter contre les hémorragies, d'immobiliser les membres fracturés et de panser les plaies ou les contusions. Ce petit précis de soins aux accidentés a été fort goûté des participants.

M. M.

ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD

Liste des brevets délivrés en automne 1957

A la suite des examens qui ont eu lieu en automne, les brevets suivants ont été délivrés :

Section des instituteurs pour les classes primaires : M. André Badoux, à Corseaux.

Section des instituteurs et des institutrices pour les classes de développement : Mlle Elisabeth Béranger, à Orbe ; MM. Georges Bovay, à Renens ; Emile Weber, à Sassel.

Section des institutrices pour les classes ménagères : Mlles Anne Guisan, à Mézières ; Françoise Hugue-

nin, à Lausanne ; Jacqueline Matile, à Grandson ; Monique Muller, à Savigny ; Arlette Nicole, à Lausanne ; Josette Porchet, à Lausanne ; Yvonne Vaucher, à Ste-Croix.

Dans la même section, le diplôme pour l'enseignement privé a été délivré à Mlles Katharina Preisig, à Laufon ; Shahine Senehi, à Téhéran ; Yvette Switalski, Fleurier ; Anne-Marie Tobler, à Couvet.

Mlle Anne Guisan a reçu le prix de l'Association vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager.

A propos du guide « Les éléments du dessin »

La réaction des maîtres de dessin lausannois au sujet du guide de dessin intitulé *Les Eléments du dessin* avait éveillé notre attention. Cet ouvrage vient de nous être remis ; nous l'avons lu attentivement et désirons renseigner nos collègues sur notre position.

Le corps enseignant a besoin d'un ouvrage

1° Dont la méthode corresponde aux nécessités psychologiques et aux données pédagogiques déterminées par l'âge de l'enfant ;

2° Dont l'illustration suive de près le texte et soit constituée d'un nombre suffisant de dessins d'enfants, typiques d'un âge donné, et de dessins à l'usage du maître, précis, corrects et utiles ;

3° Dont la présentation soit de bon goût.

Que constatons-nous ?

1° Dans aucun des chapitres le maître ne trouve clairement exposées les possibilité de l'enfant et, parallèlement, les travaux qu'on peut lui demander.

Il n'est mentionné nulle part que l'enfant ne s'exprime qu'en surfaces jusqu'au degré moyen, et plus tard seulement aborde avec fruit les problèmes de l'espace et du volume.

Les définitions du dessin *(le dessin, assemblage de signes conventionnels* — p. 14) et de la décoration *(le dessin décoratif se distingue des autres sortes de dessin par le fait que les deux éléments droite et courbe y sont nettement différenciés* — p. 145) sont plus que discutables.

La trop grande importance accordée aux mesures comme base du dessin d'après nature ne peut que créer la confusion *(Cf. pp. 118 à 120, 127, etc., et aussi 24, 27, 29, 31).* Qu'on laisse d'abord l'enfant observer et s'exprimer d'une façon sensible avant de lui imposer un système de mensurations qui ne devraient intervenir que comme moyen de contrôle !

Ce que l'enfant a **vu**, il arrive à l'exprimer sans qu'on doive lui enseigner une technique. Pourquoi accumuler des recettes qui le détournent de l'observation ? *(Cf. pp. 44 à 50, etc.)* Dans le chapitre consacré à l'homme, l'essentiel est dit aux premières pages *(22 à 27).* Il ne valait pas la peine d'en ajouter cinq de plus pour arriver à cet exercice grotesque de *bonshommes-saucisses* faussant la vision de la forme humaine *(Cf. pp. 29 à 31).*

Le chapitre *Techniques* se borne le plus souvent à quelques indications par trop sommaires et passe sous silence les difficultés auxquelles maîtres et élèves vont s'achopper *(Cf. Impression à la pomme de terre — p. 190).* On ne peut faire ce reproche à l'alinéa traitant de la linogravure *(Cf. pp. 192, 195)* ; mais celui-ci élude le problème fondamental des rapports du noir et du blanc. Pouvait-on choisir de plus mauvais exemples que ceux proposés aux pages 193 et 194 ? — Ceci nous touche particulièrement dans ce pays où de grands noms (Vallotton, Bischoff) se sont illustrés dans ce domaine.

2° L'illustration, d'une qualité douteuse, est en divorce presque constant avec le texte. Si nous voulons lutter contre la trop fréquente tendance, chez l'enfant, à dessiner d'un trait dur *(fil de fer),* pourquoi donner aux maîtres presque exclusivement l'exemple de dessins à la *plume à spatule* dont le trait est la négation même du trait sensible ? Pourquoi n'avoir pas plutôt utilisé la *plume à dessin* permettant (comme le prouvent les illustrations des pages 55 et 139) la reproduction facile d'un dessin plus sensible ? *(« Que le trait vive par le jeu des pleins et des déliés » ! p. 95).*

On nous permettra de douter de l'utilité que peut avoir pour le maître une page de croquis telle que la page 35 où le *« trait-interrompu » (Cf. p. 34)* escamote la forme aux points-clés des articulations. *(Cf. également pp. 46, 80, 84, 85, etc.)* L'enfant saisissant mieux la forme fermée, évitons l'éparpillement de « traits interrompus » qui favorisent l'à-peu-près.

Dans le dessin de personnages, la rigueur théorique des mesures s'accomode mal des nombreuses inexactitudes des croquis *(Cf. pp. 22, 23, 28, 34).* Et que dire de ces mains ? de ces pieds ? de ces visages ? *(Cf. pp. 32, 33, 36, 37.)*

Le cours de perspective serait plus compréhensible si les croquis étaient *justes (Cf. pp. 63, 69, 78, 79, 84).* Nous proposons, par exemple, au lecteur de tracer les fuyantes de la chaise, de la table, page 84 !

Quant à la décoration, dont l'importance pour la formation du goût des élèves n'échappe à personne, elle est illustrée d'exemples parfaitement inadmissibles et d'un genre suranné. Ce chapitre est critiquable autant par ce qu'il contient que par ce qu'il oublie. Le caractère du dessin décoratif est trop exclusivement basé sur la répétition géométrique et sur la symétrie qui ne créent pas nécessairement le rythme. Et pourquoi consacrer au même exercice trois coûteuses planches *(Cf. pl. 15, 16, 17, p. 152)* en couleurs vulgaires et sans intérêt ?

L'industrie et l'artisanat réclament chaque année un nombre considérable d'apprentis (sortant principalement des Ecoles primaires) capables de doser des couleurs et de les accorder : peintres, décorateurs, étalagistes, carrossiers, céramistes, carreleurs, éclairagistes, conducteurs-typographes, chromistes, jardiniers, fleuristes, couturières, et aussi vendeuses. Or nous sommes stupéfaits de voir qu'un chapitre aussi important que celui de la couleur soit présenté de façon si théorique et si vague. Il aurait fallu, en regard du texte, des exemples précis et appropriés, permettant au maître et de se faire lui-même une idée de ces questions, et d'aider ses élèves à surmonter leurs difficultés. (Que l'on compare p. 176, avant-dernier alinéa à la planche 3 p. 88 !)

3°. La plupart des remarques précédentes montrent assez que, pour l'élaboration de cet ouvrage, le goût n'a pas été une préoccupation *suffisante.* Nous n'insisterons pas sur la présentation de certaines pages *(Cf. pp. 47 à 50, 56 à 59, etc.)* où l'accumulation des figures nuit à la lisibilité des croquis sans masquer leur indigence !

Conclusion. Nous nous sommes limités dans cet article à dénoncer les défauts les plus évidents de l'ouvrage. Celui-ci répond-il vraiment aux vœux de l'instituteur qui attendait qu'on le tirât d'embarras ? Quant à nous, nous estimons ce « guide » non seulement faible, mais dangereux. Il ne satisfait ni ceux qui envisagent le dessin comme moyen d'expression et d'éducation artistique, ni ceux qui ne lui donnent qu'un but utilitaire.

Lausanne, le 9 novembre 1957.

Groupe vaudois de la Société suisse des Maîtres de dessin.

Georges Gétaz
FLEURISTE DIPLOMÉ
Petit-Chêne 30
LAUSANNE
Tél. 23 74 19

Un autre
«Chez Soi»
Le Café Vaudois
LAUSANNE
Pl. Riponne 1 Hottinger, Kaeser & Cie Tél. 23 63 63

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Envois à choix

Spécialités fameuses des
Pâtes de Rolle
ROLLINETTES
ROLLAUZEU
ROLLUX

Votre assurance accidents aux conditions de faveur de la S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, Inst., Prieuré 4, Nyon

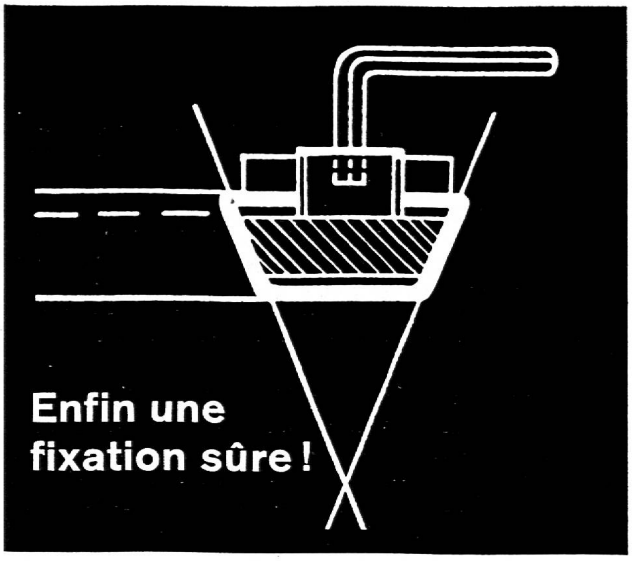

Un dispositif de blocage ingénieux et sûr fixe le siège à la hauteur désirée et l'empêche de retomber brusquement. Ceci explique déjà la grande popularité actuelle des sièges d'école palor. Les chaises palor vous offrent encore d'autres avantages exclusifs: beaucoup de place pour les pieds, possibilité d'empiler 40 chaises au m², forme élégante et moderne, pas d'échardes dans les pièces de bois.
Demandez nos références et prix ou la visite de notre représentant.

PALOR S. A., Niederurnen GL
Bureau à Lausanne, Tél. (021) 26 56 05

la bijouterie Suisse ultra moderne **DORIA** 1 Million de bijoux par jour

palor
Fabrique de mobilier scolaire et tableaux

Le cinéma : éducateur de l'homme moderne

Sous ce titre, samedi 23 novembre, à la salle paroissiale de Montriond, aura lieu une rencontre à laquelle nous vous invitons à participer.

L'importance prise dans le monde d'aujourd'hui par le dernier-né des arts, le pouvoir qu'il exerce sur la jeunesse en particulier, ont amené les éducateurs à se demander si une formation du public dans ce domaine n'était pas aussi importante que dans le domaine littéraire ou musical, par exemple, et si l'école n'avait pas à s'en préoccuper ; de fait, des projets de ciné-clubs dans le cadre scolaire ou universitaire sont en voie de réalisation. Il entre dans la vocation de l'Eglise, croyons-nous, de provoquer aujourd'hui un examen de la situation et d'attirer l'attention sur la question, son urgence et son intérêt.

Nous avons fait appel à M. Henri Agel, professeur à l'Institut des Hautes-Etudes cinématographiques, critique de grand renom et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, notamment : « Précis d'initiation au cinéma » et « Le cinéma » (E. Castermann). Nous lui avons demandé, d'une part, de faire un exposé qui sera suivi d'un entretien, d'autre part de diriger le soir, à titre d'exemple, un débat relatif au film qui sera projeté en fin d'après-midi.

Le programme sera donc le suivant :

14 h. 30 : Ouverture de la séance : exposé de M. Agel ;
16 h. : Interruption ;
16 h. 20 : Entretien avec M. Agel ;
17 h. 30 : Projection du film « Le voleur de bicyclette » ;
19 h. : Interruption ;
20 h. 30 : Discussion sur le film.

Pour vous inscrire à cette rencontre, veuillez verser la finance de participation de 3 fr. au CCP II 117 66 Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, Lausanne. Le talon de votre versement vous servira de billet à l'entrée, où des billets seront sans doute encore en vente, avec cette réserve que nous ne pouvons garantir des places qu'aux personnes dont le versement d'inscription aura été effectué avant le 20 novembre et dont le récépissé nous sera présenté lors de la séance.

Des programmes peuvent être demandés aux organisateurs.

Cette rencontre est due à l'initiative de la Commission des études de l'Eglise libre qui s'est entourée de la collaboration de MM. les pasteurs Paul Glardon, membre de la commission de cinéma de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse ; Henri Nicod, de la Commission d'évangélisation de l'Eglise libre ; Philippe Zeissig, aumônier cantonal de jeunesse, et de MM. Georges Panchaud, directeur du Collège secondaire du Belvédère ; Henri Hentsch, directeur du Gymnase de jeunes filles ; Louis Rumpf, professeur ; Laurent Bridel et Laurent Bosshardt, étudiants.

Carl Stammelbach, président
17, ch. Rosière, Lausanne.

GENÈVE

Les problèmes d'orientation professionnelle à Genève

De chaleureux applaudissements mirent un point final à la conférence de notre collègue Uldry, conférence remarquable par sa richesse et son humanité.

Tout en visant un idéal élevé, Uldry n'oublie pas la réalité quotidienne. La paperasse inévitable ne l'inonde pas et ne lui fait jamais oublier le but qu'il se propose au service de la jeunesse. Esprit positif par excellence, il décèle d'emblée l'élément sain sur lequel on pourra construire, et, malgré la complexité des problèmes qui se présentent à lui, il leur apporte inlassablement une solution.

Plusieurs facteurs interviennent dans le choix d'une profession. Il ne suffit pas de trouver la correspondance entre les aptitudes de l'intéressé et les qualités requises pour exercer telle profession. Le milieu a une influence déterminante, excessive parfois. Que penser de ce père qui déclare au nouveau maître de son garçon : « Mon fils sera chimiste, je vous le confie ! ? Mais la famille n'est pas seule en cause ; il faut y ajouter les camarades, les instituteurs et institutrices (et les notes mises par ceux-ci).

Parfois aussi il est nécessaire d'ajuster ses ambitions à ses aptitudes. « Celui qui ne peut pas faire ce qu'il veut, doit vouloir ce qu'il peut », écrivit Léonard de Vinci.

Mais, hélas, si nombre de nos élèves n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire plus tard, l'école en est partiellement responsable. S'il faut opérer un choix entre plusieurs professions (il y en a plus de 200 légalement enregistrées !), il est indispensable de connaître ce choix. Or nos enfants sont-ils suffisamment informés à ce sujet ? Savent-ils ce que représentent les métiers dont ils connaissent le nom ?

Il y a là une tâche importante, que les maîtres (des degrés supérieurs surtout) doivent prendre à cœur. A-t-on songé que sur les 15 000 heures de cours suivis par un enfant durant sa scolarité, aucune n'est officiellement réservée au choix de sa profession ?

Le service d'orientation professionnelle, qu'organisera l'an prochain notre collègue Uldry, nous fera parvenir de la documentation. Excellente initiative !

L'aide de ce service sera facultative, gratuite et confidentielle. Du fait qu'il sera officiel, il sera absolument libre à l'égard de tous. Uldry ne mésestime pas pour autant les services rendus jusqu'ici par les organisations privées ; on peut cependant regretter le manque de coordination de leur action.

Le service aura pour mission essentielle de « faire prendre conscience à l'enfant de ses moyens, lui révéler l'éventail des professions », et de tout ce qui s'y rattache.

Il deviendra sans nul doute un organisme de valeur. Tous nos vœux accompagnent notre ami Uldry. Et merci ! J. E.

Adieux de Léon Bouffard

Les membres des trois sections de l'UIG doivent avoir reçu une circulaire concernant cette sympathique réunion plénière. Elle aura lieu à l'aula de la rue Necker, le mercredi 20 novembre, à 17 heures.

Personne ne voudra manquer l'occasion de prendre congé officiellement de notre ami Bouffard, ancien inspecteur de gymnastique.

Il nous donnera, avec des projections en couleurs, ses « Impressions de voyages ».

Je n'en dirai pas plus. J. E.

Escalade

Réservez votre soirée du 4 décembre. L'UIG fêtera l'Escalade.

Envoyez votre inscription dès que ce sera possible. Car si le succès est aussi grand que l'an dernier, la salle risque d'être à nouveau trop petite !

Vous recevrez des précisions sous peu par les organisateurs. J. E.

Basket-ball

Voici la composition des équipes qui participent au championnat de la fédération autonome :

UIG I :

Arnoux, Carrel, Hainaut, Herbez, Hutin, Kunz, Magnin, Mauris, Morard, Pierrehumbert, Schlaeppi, Vogel.

UIG II :

Aubert, Barbier, Cornioley, Eigenmann, Marbacher, Maspero, Mathieu, Paoliello, R. Probst, Stengel, Vulliet.

Rappelons que le coach est notre ami Jean-Charles Cornioley à qui l'on est prié de s'adresser pour tous renseignements.

Ajoutons le calendrier, qui pourra rendre service aux spectateurs, spectatrices... et aux joueurs qui l'ont égaré :

Mercredi 20 novembre : salle pl. les Ouates, 20 h. 30 : UIG II-Plan les Ouates BC ;

Mardi 26 novembre : Ecole r. Neuchâtel, 19 h. 15 : UIG II-CH Châtelaine ;

Jeudi 28 novembre : Ecole des Asters, 18 h. 25 : UIG I-Amicale sportive II ;

Jeudi 5 décembre : Ecole des Asters, 18 h. 25 : UIG II-Amicale sportive I ;

Jeudi 12 décembre : Ecole des Asters, 18 h. 20 : UIG I-CGTE I ;

Jeudi 19 décembre : Ecole des Asters, 18 h. 20 : UIG II-CGTE II ;

Jeudi 19 décembre : Ecole des Asters, 20 h. 10 : UIG I-Sporting III.

Le calendrier 1958 sera publié ultérieurement.
Et bonne chance ! J. E.

Groupe des Jeunes

Composition :

Prochaine séance : vendredi 22 novembre, au XXe Siècle (place du Cirque), à 17 heures.

Vocabulaire :

Prochaine réunion : vendredi 6 décembre, chez Landolt, à 16 h. 45.

Géographie :

Prochaine séance : lundi 16 décembre, au Mail, à 17 heures.

Sujet : Europe - Généralités et Espagne.

Groupe d'échange primaire :

Prochaine séance jeudi 21 novembre, au Mirador, rue du Mont-Blanc.

Au programme :

A 9 h. 30 : Echange de travaux divers et de matériel pour la préparation de Noël (travaux manuels, poésies, saynètes, etc.) ;

A 10 heures : « Comment j'enseigne l'orthographe ». Discussion qui nous permettra de confronter nos points de vue et d'inventorier le matériel que nous possédons pour en combler les lacunes.

NEUCHATEL

† André Aubert

Ce 5 novembre arrivait la nouvelle bouleversante du départ subit de notre cher collègue. Bien qu'il fût hospitalisé depuis plusieurs mois, tout laissait espérer que nous le verrions reprendre son travail. En un instant, une embolie l'emportait et plongeait les siens, ses collègues, ses amis, dans la consternation.

A. Aubert était fils et petit-fils d'instituteurs connus pour leurs solides qualités pédagogiques. Il fit ses études au Locle et obtint le brevet de connaissances en 1926. Aussitôt après, il enseigna à l'école protestante de Sion, puis fut nommé instituteur à la Sagne où il resta dix-sept ans. C'est là qu'il eut le chagrin déchirant de perdre sa petite fille dans un navrant accident de circulation. En 1945, il eut l'honneur d'être appelé au chef-lieu.

Notre collègue était très attaché à ses grands élèves qu'il dirigeait avec fermeté. Son enseignement précis et méthodique, son caractère dénué d'artifices, scrupuleusement consciencieux, son comportement social toujours correct et cordial le firent apprécier justement des autorités scolaires, de la population, de ses collègues. On aimait son accueil jovial, sa physionomie éclairée d'un sourire quelque peu malicieux qui lui seyait fort bien.

Au crématoire, le chœur de l'Orphéon, chorale d'hommes dont notre ami faisait partie, exécuta un hymne d'adieu et d'espérance, sonore et prenant. Un morceau de violoncelle apporta aussi sa note grave et pleine convenant si bien à ce jour de séparation. Le pasteur ainsi que M. Numa Evard, directeur des Ecoles primaires, et M. Philippe Zutter, président de la Société pédagogique du district, relevèrent en termes sentis les qualités humaines et professionnelles du cher disparu. Le dernier orateur rappela à juste titre l'esprit de dévouement et de serviabilité qui animait A. Aubert, son attachement à nos associations pédagogiques, le rôle actif qu'il joua dans leurs comités en tant que secrétaire romand durant la période neuchâteloise de 1951-1954, membre du comité cantonal au cours de plusieurs années de lutte particulièrement pénibles, bibliothécaire compétent de l'Exposition scolaire permanente, et enfin membre de la Commission romande pour le choix des lectures. Cette intense activité ne l'empêcha pas de veiller constamment à son perfectionnement en suivant les cours les plus variés (pas moins de 26 !). Tous ces mandats, il les remplit avec le soin méticuleux qui le caractérisait. Cette énumération, en dépit de sa sécheresse, donne la mesure de la perte que nous subissons. Trop tôt (notre collègue n'était âgé que de 50 ans) André Aubert nous a été enlevé. Nous savons que nous aurions pu attendre encore beaucoup de ses services. L'excellent souvenir de son amitié nous reste cependant.

A sa famille, que de nombreuses épreuves n'ont pas épargnée, nous exprimons notre sympathie émue et très profonde. W. G.

Comité central

Séance du 7 novembre 1957

Ce jour-là, nous avions le grand chagrin de savoir à prendre part à la cérémonie d'incinération de notre collègue, M. A. Aubert, qui fut membre du Comité central pendant la période laborieuse de notre affiliation au syndicat. Le président, M. Roger Hügli, prie le Comité de se lever pour honorer sa mémoire.

M. Zutter lit le procès-verbal de la dernière séance qu'il a rédigé en remplacement de notre secrétaire absente.

On parle ensuite de l'« Educateur », des critiques et des éloges qu'il suscite et qui doivent être communiqués à la prochaine assemblée des délégués de la

SPR. Les opinions sont très mélangées et il est difficile d'arriver à des conclusions. Les uns voudraient le retour à l'ancien format plus commode, d'autres préfèrent le nouveau aujourd'hui plus courant. Chacun apprécie beaucoup les illustrations qui ornent la première page depuis quelques semaines. Quelques-uns déplorent cette espèce de salade qui consiste à donner plusieurs articles simultanément sur la même page et dont la suite n'est pas toujours aisée à repérer. Certain membre trouve même que l'augmentation de la matière, assez sensible, l'oblige à une trop longue lecture au détriment d'autres de même valeur... L'alternance d'un numéro corporatif avec un numéro pédagogique fait perdre toute actualité à tels articles d'un intérêt immédiat, et périmé au bout d'une quinzaine déjà, etc.

Nous discutons aussi de l'article paru dans la « Revue neuchâteloise » sur la réforme de l'enseignement secondaire. S'il y a lieu de n'y rien prendre au tragique, nous pensons répondre aux termes péjoratifs employés à l'endroit de la 9e année.

L'organisation de la célébration du centenaire de la SPN en 1960 sera remise à M. Paul von Allmen, instituteur à Neuchâtel qui en présidera le Comité. Nous lui sommes fort reconnaissants d'avoir accepté cette lourde charge. Il lui sera adjoint un collègue et un suppléant par section (un instituteur et une institutrice ou vice versa) et, en plus, deux collègues de Neuchâtel. Le Comité comptera ainsi neuf membres. Les sections sont priées de désigner leurs représentants au dit Comité, ce mois-ci encore. Il faut envisager que les fêtes du centenaire prendront une certaine envergure.

A chaque séance revient la question de la réforme de l'enseignement secondaire. C'est qu'en fait on peut dire que chaque semaine des éléments nouveaux surgissent par la voie de la presse, des organismes officiels, etc. Avons-nous affaire à un serpent de mer ?

W. G.

La réforme de l'enseignement secondaire

Les autorités scolaires ont été invitées à ouvrir le débat de cette question sur la base du premier rapport présenté par la commission de réforme.

Au Locle, la CS entendit un exposé très circonstancié de M. Aeschimann, directeur des Ecoles secondaires, qui prit la légitime défense de nos institutions scolaires à l'appui des conditions locales qui sont liées étroitement à leur organisation.

Avec raison, M. Bütikofer, directeur des Ecoles primaires, démontra que le problème touche aussi de près l'école primaire où, le cas échéant, des modifications importantes s'imposeraient au degré supérieur. Mais l'orateur n'est pas du tout certain de la nécessité de cette réforme et dit qu'en tout cas il ne faut pas agir avec précipitation. La question doit faire l'objet d'une étude approfondie. Les projets présentés visent avant tout les villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. L'organisation des écoles du Locle est rationnelle avec les cours de latin des deux premières années reçus en marge de l'enseignement général des 6me et 7me classes, sans progymnase. M. Bütikofer préférerait le statu quo. Mais si l'on est obligé de subir une réforme, il préconise l'école secondaire en 4 sections : classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle ; durée des études : 3 ans, et entrée à l'école secondaire de tous les élèves en même temps ; reporter à 12 ans (actuellement 11 ans) le début de l'étude du latin.

Un conseiller communal informa que l'autorité exécutive avait été aussi appelée à discuter de cette réforme. Il déclara qu'il y aurait lieu d'envisager une revision du programme du degré supérieur où, ajouta-t-il (et nous lui en savons gré) les choses ne vont pas si mal qu'une certaine revue récente le prétend.

W. G.

« Revue neuchâteloise »

Une nouvelle publication vient de voir le jour. Nous lui souhaitons succès et longue vie. Toute initiative bien intentionnée mérite d'être soutenue. Trop de tentatives analogues ont échoué pour que nous n'encouragions celle-ci.

La *Revue neuchâteloise,* semble-t-il, est destinée à devenir un forum où se débattront les préoccupations actuelles d'ordre régional, national ou tout à fait général. Les grands problèmes du jour, tels que l'automation, y sont traités. C'est très bien ainsi.

La réforme des études secondaires n'a pas échappé à l'intérêt des initiateurs de cette revue. C'est pour notre canton, en effet, un sujet en passe de devenir brûlant. La rédaction s'est enquise auprès de personnes autorisées : MM. Clottu, chef du Département de l'instruction publique, L. Pauli et A. Tissot, directeurs de Gymnases. Disons d'emblée que M. Clottu s'est borné à renseigner sans engager son opinion personnelle.

L'enquête, menée par D.-G. Willemin, a cherché essentiellement à démontrer que le problème est inéluctable tant à cause de l'évolution effarante de la technique moderne qu'en raison des expériences faites dans d'autres cantons ou à l'étranger. Nous sommes contraints de nous rendre à ces arguments pertinents. En revanche, il fallait s'attendre à ce que certains propos atteignent l'école primaire. Nos réactions pourraient laisser paraître une certaine subjectivité ou même une susceptibilité excessive si tels milieux officiels non directement intéressés n'avaient eux-mêmes, les premiers, qualifié d'erronées et injustes les critiques émises à l'égard des dernières années de l'école primaire. Lisez plutôt : « ... l'école primaire terminant » par une « neuvième » dont l'orientation pratique est » mieux conçue dans les intentions que réalisée dans » les faits. »

A-t-on vu les dites classes à l'œuvre, a-t-on visité l'exposition de leurs travaux ? Sinon, comme on devrait se garder de jugements trop gratuits ! Chez nous, les objets fabriqués sous la direction de maîtres avisés, voire artistes, ont toujours suscité une admiration sans réserve. On n'y voit plus « le tabouret classique »... Et même si cela était...

Et plus loin : (les phrases soulignées l'ont été par la rédaction de la « Revue ») :

« Les incidences d'une telle réforme sur l'enseigne- » ment primaire sont évidentes. Elles sont heureuses » parce qu'elles postulent une revalorisation de la fonc- » tion des trois dernières années de ce degré d'ensei- » gnement. *Les huitième et neuvième années actuelles* » *satisfont certainement la conscience des instituteurs* » *et les exigences législatives ; elles s'apparentent aussi,* » *surtout dans les villes et leurs banlieues, à des dé-* » *potoirs où les élèves sont considérés comme un résidu* » *social.* On pourra le déplorer, cette conception n'en a » pas moins eu sa justification historique, résidu histo- » riquement nécessaire de l'ère bourgeoise. Elle fut » nécessaire, comme *il est nécessaire de former des ou-* » *vriers et des paysans, de considérer contre les nos-* » *talgiques d'une optique de classe ces fonctions socia-* » *les dans leur valeur propre, valeur irréductible et non* » *inférieure à celle des autres fonctions sociales. L'élè-* » *ve de huitième et neuvième ne doit plus être une vic-*

Extrait de la brochure No 4 : Lexicologie vivante, par J. Humbert, édit. Pro Schola.

Complétez les phrases suivantes par un mot terminé en ONYME, de sorte que l'ensemble de vos réponses constitue une famille :

Une société qui n'est désignée par le nom d'aucun de ses membres est une société .....

On appelle ..... des mots qui, sans avoir la même signification, offrent une parfaite similitude de son.

Une divinité ..... est celle qui donne son nom à la localité placée sous sa protection.

Pierre Loti est le ..... de Julien Viaud.

Les ..... sont des mots qui ont entre eux une analogie générale de sens, mais avec des nuances d'acception.

Beaucoup de noms de lieux ou ..... de notre pays sont issus de noms de personnes.

Dans la langue de l'onomastique, le nom de famille s'appelle .....
.....

Les ..... sont des mots qui présentent une ressemblance approximative de forme et de prononciation.

Un livre ..... est un livre publié sous le nom d'autrui.

Les ..... ou contraires sont des mots qui ont un sens opposé mais corrélatif.

En toponymie ..... désigne un nom de fleuve.

Un auteur ..... est celui qui écrit sous le nom d'une autre personne.

Cryptonyme est un ..... moins usuel de pseudonyme.

Extrait de la brochure No 7 : L'orthographe en zigzag, par J. Humbert, édit. Pro Schola.

Participe précédé du mot EN — Accordez les participes selon les normes requises :

1. Nous nous en étions *douté*..... — 2. Elle s'en est *repenti*..... — 3. Des nèfles, en avez-vous *mangé*..... ? — 4. J'ai cueilli des fleurs et j'en ai *apporté*..... à ces malades. — 5. Une demoiselle entre deux âges, avec des cheveux acajou comme je n'en avais jamais *vu*..... (H. Bordeaux). — 6. C'est un roman célèbre, témoin les traductions qu'on en a *donné*..... — 7. Je n'ai pas oublié la description que tu m'en as *fait*..... — 8. Nous n'avons pas réussi comme nous nous en étions *flatté*..... — 9. Des souffrances, qui n'en a pas *enduré*..... ? — 10. J'ai déchiré de mes brouillons bien plus de feuillets que je n'en ai *gardé*..... (M. Barrès). — 11. Ce sont de vrais amis, jamais je n'oublierai les services que j'en ai *reçu*..... — 12. Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a *vaincu*..... — 13. Moins je vous ai demandé de faveurs, plus vous m'en avez *promis*..... — 14. Des fautes de ce genre, j'en ai beaucoup *décelé*..... — 15. Je ne sais combien j'en ai *vu*..... — 16. Des toiles de ce genre, il en avait *peint*..... naguère. — 17. Si l'on donnait une couronne civique à celui qui sauve une vie humaine, combien n'en eût-il pas *reçu*..... ! (Michelet). — 18. J'en ai tant *vu*....., des rois ! (V. Hugo). — 19. Combien j'en ai *entendu*....., de ces plaintes ! — 20. Nous nous en sommes *procuré*..... à vil prix. — 21. C'était là une de ces constructions psychologiques comme j'en ai tant *bâti*..... (P. Bourget). — 22. Des joies, qui n'en a pas *goûté*..... ? — 23. Plus tu as reçu de lettres, moins tu en as *écrit*..... — 24. Des loisirs, il ne s'en était guère *accordé*.....

» *time, un élève de dernière cuvée ; il doit bénéficier,* » *autant que tout autre, d'une véritable formation.* Le » programme de ces dernières années visera à un déve- » loppement des aptitudes manuelles, à un enseigne- » ment du français et de l'arithmétique considérés en » fonction de leurs applications (sic) ; il mettra en con- » tact avec l'usine et la campagne, donnera des élé- » ments de mécanique, de connaissance du sol, déve- » loppera l'esprit inventif à un degré artisanal. A cette » orientation doit évidemment correspondre une forma- » tion adéquate du corps enseignant. »

Nous n'avons pas à réfuter ces déclarations in-extenso et nous ne pouvons qu'applaudir à la sollicitude dont les élèves en cause sont l'objet. C'est une préoccupation très sérieuse que le destin de toute une classe sociale désavantagée. Un vrai pédagogue ne peut s'en désintéresser. Aussi peut-on être surpris et peiné de la désinvolture avec laquelle sont traités ceux qui sont commis à l'éducation et à l'instruction de cette catégorie d'élèves peut-être plus dignes que tous autres d'une attention plus généreuse. Et en quoi les instituteurs de ces classes sont-ils responsables de l'organisation scolaire actuelle pour autant qu'elle soit vraiment si regrettable et malheureuse ? Et pourquoi auraient-ils à faire vibrer davantage que les maîtres d'autres degrés les cordes sensibles de leur conscience ?

Nous ne dramatisons en rien ni ces propos ni la situation présente de nos écoles. Nous tenions seulement à montrer que nous ne saurions rester indifférents à des critiques que nous voudrions croire superficielles et où nous ne voulons point voir d'intention malveillante.

W. G.

DIVERS

L'aide aux parents dans leurs fonctions éducatives

La rédaction de « Familles dans le monde », revue trimestrielle de l'Union internationale des organismes familiaux, Paris, dans son fascicule de juin 1957, publie les conclusions de la commission d'études sur l'aide aux parents dans leurs fonctions éducatives, réunie à la maison de l'UNESCO, à Paris, au cours de mars dernier, et organisée conjointement par l'Union internationale de protection de l'enfance (Genève), le Bureau international catholique de l'enfance (Paris), la Fédération mondiale de la santé publique (Londres), la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle (Londres), et l'Union internationale des organismes familiaux.

Dans ses discussions sur l'aide à apporter aux parents dans leurs fonctions éducatives, la commission s'est limitée, d'une part, aux problèmes posés par l'enfant de moins de 3 ans, d'autre part, aux conditions existant en Europe occidentale et en Amérique du Nord.

1. La responsabilité de l'éducation de l'enfant appartient essentiellement aux parents, ses éducateurs naturels. La qualité des rapports humains entre les parents eux-mêmes et entre les parents et les enfants est la condition première d'un développement harmonieux de ces derniers.

2. Les possibilités d'action éducative des parents sont largement conditionnées par certains facteurs externes en évolution rapide, soit :

a) Des facteurs socio-économiques :

— Le groupe familial, composé aujourd'hui le plus souvent seulement de la mère, du père et des enfants, en se rétrécissant :

I. — Tend à réduire les possibilités de contacts humains entre plusieurs générations et des enfants d'âges très différents ; d'autres institutions sociales, par exemple l'école, les mouvements de jeunesse, etc., doivent par conséquent contribuer davantage au développement de la capacité de l'enfant à établir des relations satisfaisantes avec autrui ;

II. — Favorise, d'autre part, des relations plus étroites et plus harmonieuses entre parents et enfants.

— Dans de nombreuses régions, il y a toujours pénurie de logements et ceux-ci ne répondent en général pas aux besoins essentiels des ménages avec enfants. Par exemple, il n'y a souvent pas suffisamment de place pour les jeux des enfants et le bruit porte trop d'un appartement à l'autre.

— Le travail de la mère au dehors du foyer crée des conditions particulières pour l'éducation des enfants. Par exemple, la fondation de crèches pour les enfants des travailleuses suscite souvent une certaine indifférence dans l'attitude des mères envers leurs enfants parce qu'elles les voient très peu.

— L'esprit inspirant l'enseignement scolaire n'a pas permis jusqu'à présent de préparer des individus capables de s'adapter à l'évolution de plus en plus rapide du monde dans lequel ils sont appelés à vivre. Le climat affectif à l'école est aussi important que l'enseignement qui y est donné.

— L'existence des services sociaux semble avoir un effet négatif sur certains parents qui croient ne plus devoir s'occuper autant de leurs enfants parce qu'ils peuvent toujours compter sur ces services.

b) L'évolution des idées :

— L'émancipation progressive de la femme a modifié les rôles respectifs du père et de la mère dans la famille. La mère a plus d'intérêts et d'activités en dehors du foyer, tandis que le père s'intéresse davantage et participe plus à la vie familiale.

— Les enfants deviennent plus rapidement indépendants de leurs parents et cette indépendance est plus généralement acceptée.

— Le travail ménager et le rôle de la mère au foyer sont assez facilement dépréciés dans l'opinion publique. L'attitude des mères elles-mêmes en ce qui concerne le travail ménager, varie — certaines d'entre elles se considèrent simplement comme des « ménagères » et d'autres comme des « gardiennes du foyer », mais la valeur de la présence maternelle est souvent méconnue.

— La notion du bonheur est de plus en plus liée à l'acquisition immédiate de biens et de facilités matérielles. L'abondance de ces biens et de ces facilités a créé une certaine confusion dans le sens des valeurs.

c) L'évolution des connaissances scientifiques et leur vulgarisation :

— Les sciences déterminent de mieux en mieux les besoins de l'enfant et de l'individu. L'amplitude de ces connaissances, quelquefois contradictoires, les rend de plus en plus difficiles à assimiler par le profane, d'autant plus que l'échelle des valeurs change. La vulgarisation de ces nouvelles notions par les moyens modernes de diffusion (presse, radio, télévision, cinéma) sacrifie dans beaucoup de pays au sensationnel et tend à créer chez les parents un sentiment d'anxiété et de doute en leurs propres aptitudes.

— Il semble acquis que la méthode d'éducation en

Extrait de la brochure No 9 : A la recherche du verbe propre, par J. Humbert, édit. Pro Schola.

Complétez par le verbe que requiert le sens :

1. Il sera très difficile de ..... ce vieux parchemin. — 2. Je ne voudrais pas vous ..... des frais supplémentaires. — 3. Le malade a ..... la santé. — 4. La raison ..... l'homme de la bête. — 5. Cette démonstration géométrique ..... son entendement. — 6. En matière de langage, l'à-peu-près .... au galimatias (A. Thérive). — 7. Savez-vous quels sont les bruits qui ..... ? — 8. Il ne nous est pas encore possible d'..... le montant des pertes subies. — 9. Nous sommes désolés que cette erreur ait ..... à notre contrôle. — 10. J'étais désormais complètement .... à moi-même (J.-P. Zimmermann). — 11. Au sortir de la gare, voilà que je ..... sur un vieil ami. — 12. Je ..... à mon sujet, à ma première idée. — 13. Je me vois contraint de ..... sur ma décision. — 14. De la discussion ..... la lumière. — 15. Cette industrie étrangère a ..... le marché de ses produits synthétiques. — 16. Les mouches nous ..... sans cesse de leur bourdonnement. — 17. Cet incident diplomatique pourrait ..... la guerre. — 18. Nous .... de nouveaux ouvriers pour faire face aux commandes. — 19. Le médecin ..... une très longue ordonnance. — 20. Au moindre reproche, cette enfant sensible .... en larmes.

Extrait de la brochure No 17 : Le secret des temps, par F. Berset, édit. Pro Schola.

Récapitulation — Mettez les verbes au temps voulu par le sens :

1. Chaque soir, à l'heure du courrier, il *demander* .... à sa mère la clef de la boîte aux lettres et *descendre* .... quatre à quatre les étages (F. Mauriac). — 2. Oncle Xavier, *faire* .....-nous des bateaux-phares. — 3. Nous le *voir* ..... bien, si ce sont des notaires. — 4. Poum, dit papa, tu *dîner* ..... ce soir à table pour faire le quatorzième ; tu ne *mettre* ..... pas tes coudes sur la table et tu ne *donner* ..... pas des coups de pied à ton voisin (P. et V. Margueritte). — 5. Ils virent briller le quinquet de la gare. Des femmes *crier* ..... et *rire* ..... ; leurs voix *être* .... perçantes, animales. Ils *traverser* ..... la salle d'attente, puis les rails. Ils *entendre* ....., dans le silence des bois, le bruit éloigné du petit train dont le cahotement rythmé leur *être* ..... familier et qu'ils *imiter* ..... souvent (F. Mauriac). — 6. Si vous en doutiez, vous *être* ..... hachés comme chair à pâté (A. Gill). — 7. Je ne *savoir* ..... dire s'il s'en acquittait avec talent (E. Fromentin). — 8. Quand je m'en *aller* ..... vous aurez tout le lot pour une pièce de cent francs. — 9. Je *savoir* ..... que vous *venir* ..... là pour une chose qui *s'appeler* ..... la mer (P. Loti). — 10. *Tenir* ....., mon cher, je vous présente mon vainqueur (A. de Vigny). — 11. Plus l'homme *vieillir* .... plus il s'attache à l'arbre, car mieux il en *comprendre* .... les profondes conformités (P. Cazin).

groupe est la plus efficace pour la préparation et l'orientation des parents.

3. Certains des facteurs ci-dessus entravent indéniablement les parents dans leur éducation éducative, mais les possibilités de développement de la personnalité humaine sont grandes. Sans chercher à minimiser les difficultés, il faut — et il est possible — proposer certaines mesures afin de donner aux parents l'aide qui leur est nécessaire, et une aide constructive pour le développement de leur personnalité.

4. Préparation de l'individu à son rôle de parent :

— L'attitude du père ou de la mère à l'égard de leurs enfants est conditionnée, dans une large mesure, par l'expérience de leur propre enfance, par leur maturité, par la qualité de leurs relations mutuelles et par la conscience de leurs responsabilités en tant qu'époux et envers leurs enfants.

— L'individu réussira d'autant mieux dans son rôle de père ou de mère qu'il aura la faculté d'établir des relations avec autrui. La valeur de la méthode de groupe dans les écoles, les mouvements de jeunesse, etc., est démontrée à ce propos, car, dans ces collectivités comme dans la famille elle-même, il peut être créé une bonne ambiance pour la préparation aux responsabilités de père et de mère et les enfants peuvent se familiariser avec les relations humaines. Une littérature soigneusement élaborée pour enfants et adolescents a également une grande importance.

— En outre, il est nécessaire que l'individu reçoive des informations valables sur le rôle des parents, etc. Cette « instruction » doit se faire aux moments où l'individu est le plus accessible à ces données (adolescence, fiançailles, grossesse, etc.). Ici aussi, la presse féminine peut jouer un grand rôle.

5. L'aide aux parents eux-mêmes : cette aide peut prendre deux formes, éventuellement complémentaires :

— Une aide sociale ou matérielle (notamment aide familiale pour décharger la mère de famille). Le personnel de ces services devrait pouvoir faire la distinction entre les cas suivants :

I. — Ceux où l'aide matérielle au foyer, lorsque la mère est surmenée ou malade, a une valeur préventive permettant d'éviter une aggravation du cas, et

II. — Ceux où cette aide n'a que peu de chances de succès si les causes profondes de la situation défavorable sont d'ordre psychologique.

Il faudrait donner plus de prestige à la profession d'aide familiale, qui a aussi le mérite de préparer les jeunes filles à leur vie d'épouse.

— Une aide d'ordre éducatif :

a) Information : par tous les moyens disponibles ; en faisant connaître aux parents les caractéristiques du développement normal de l'enfant dans la famille, mais en tenant compte également des variations de ce développement, de façon à les rassurer et pourtant les rendre attentifs à un trouble réel. Elle ne peut en aucun cas porter sur les anomalies véritables, ce qui risquerait de causer une anxiété inutile aux parents.

b) Une éducation véritable : portant essentiellement sur l'importance de la vie affective des parents eux-mêmes et de leurs rapports affectifs avec leurs enfants. La conférence voua une grande attention à la valeur de la méthode de groupe (groupes de jeunes ménages, réunions du type école des parents, etc.) particulièrement après sa visite à l'Ecole des parents à Paris. Elle a constaté cependant que les contacts personnels étaient également très nécessaires et que le travail de groupe devrait aboutir à l'information individuelle de ceux qui y prennent part.

6. Personnes appelées à aider les parents dans leurs fonctions éducatives :

— En principe, toutes les personnes appelées, professionnellement, à entrer en contact avec la famille : médecins, infirmières, instituteurs, clergé, assistantes sociales, puéricultrices, jardinières d'enfants, etc.

— Une collaboration étroite doit exister entre elles ; pour éviter des divergences d'attitude à l'égard des parents. La tâche des travailleurs professionnels est d'aider l'individu ou la famille à prendre ses propres décisions et à résoudre ses propres difficultés ; pour éviter l'entrée simultanée dans la famille de personnes qui font double emploi.

— La commission considère que le problème de la formation des spécialistes et non-spécialistes est suffisamment important pour justifier une étude séparée par une commission ad hoc. Cependant, on peut déjà admettre qu'il faut :

a) Adopter pour tous les travailleurs visés une formation les mettant, dès le moment des études, en contact avec des personnes d'autres spécialisations ;

b) Leur donner l'occasion de travailler suivant la méthode de groupe ; cette éducation aide les étudiants à mûrir et à devenir plus tard des chefs de groupe ;

c) Donner aux travailleurs sociaux spécialisés et non spécialisés une connaissance précise de la limite de leurs responsabilités d'action dans la famille ;

d) Susciter et encourager au maximum les contacts entre non-spécialistes et spécialistes. Ces derniers ont pour mission : I. — D'éclairer les non-spécialistes sur les cas qu'ils rencontrent ; II. — De traiter personnellement les cas nécessitant une thérapeutique.

7. Moyens d'information du public. Il faut noter :

a) Que, dans certains pays, il a été possible d'amener la presse à aborder les problèmes de l'enfance de façon constructive ;

b) Que le matériel didactique imprimé a une valeur éducative limitée ; il ne doit être utilisé que pour compléter une action individuelle ou collective ;

c) Le cinéma, la radio et la télévision ont déjà été et doivent encore être utilisés d'une manière constructive pour l'éducation des parents.

(Service de presse CHSM.)

SALON DE L'ENFANCE - GENÈVE

Résultats du concours « Clémentine »

L'administration des journaux d'enfants « Cadet Roussel » et « L'Ecolier Romand », à Lausanne, informe les concurrents que les réponses exactes étaient :

1. La tête de « Clémentine » était une courge
2. Son poids exact était de 19 kg. 500

Les 100 concurrents qui ont répondu juste à la première question et ont indiqué le poids se rapprochant le plus de 19 kg. 500 gagnent soit un abonnement à « L'Ecolier Romand », soit un abonnement à « Cadet Roussel ». Ils en seront avisés directement.

EDUCATEUR A LA DÉCOUVERTE...

A TRAVERS LE DÉSERT...

Si nos derniers articles ont été un peu espacés, c'est que nous nous trouvons embarrassés devant l'énormité de la matière : nous ne voudrions pas lasser le lecteur, nous voudrions lui fournir aussi objectivement que possible les faits suffisants à étayer quelques conclusions qui feront l'objet de notre prochain article.

Aujourd'hui, avant de passer aux universités que nous avons pu visiter dans l'Indiana et l'Ohio, nous devons dire deux mots de l'immense région désertique s'étendant de la Californie à la plaine du Mississipi, à travers le Nevada, l'Arizona et le Nouveau-Mexique : plus de mille kilomètres : « Le sable rouge est comme une mer sans limite »... Mais de cette mer surgissent de curieux récifs, des montagnes en tables, dont des poussières siliceuses, constamment entraînées par les vents, scient patiemment la base... Végétation de cactus et de maigres buissons ; par ci, par là, des mouchets d'herbe, grise de poussière, sont broutés par des chevaux plus ou moins sauvages qu'il faudra prendre au lasso quand on en aura besoin ; de rares troupeaux de bovins aux seuls endroits où, au moyen de moteurs éoliens, on peut pomper l'eau de puits profonds.

Au milieu de ce désert, une splendeur troublante : le Grand Canyon du Colorado. Nous nous arrêtons un jour (il en faudrait dix !) pour visiter ce monde où l'on peut lire à l'envers l'histoire géologique de la Terre. D'authentiques Indiens nous vendent des éclats de pierres (barite, chrysocalle, obsidienne, etc.) qu'ils sont allés chercher dans les gorges abruptes ; pour les touristes, ils dansent aussi, comme les anciens guerriers de leur tribu, mais sans beaucoup de conviction, les yeux rivés sur les dollars, les « quarters » et les « dîmes » qui ne pleuvent pas assez dru à leur gré ! Pour l'occasion, ils sont tous habillés et emplumés comme de grands chefs : cela rend encore plus sensible la déchéance de leur race !

Enfin, quelques petites localités : style espagnol... en attendant que nous trouvions les vestiges de la colonisation française, quelques centaines de kilomètres plus loin : les Yankee anglo-saxons, si portés à critiquer les Français qui hésitent à abandonner leurs terres en Algérie, oublient qu'ils ne furent pas les « premiers occupants », ici : qu'ont-ils fait des Indiens ? et sont-ils prêts à céder leurs terres aux Hollandais, Français et Espagnols qui y furent leurs devanciers au même titre que les Arabes dans le Nord de l'Afrique ?...

... DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES

La statistique vous dirait que, dans certains endroits des Etats-Unis, près de la moitié des jeunes gens et des jeunes filles font des études universitaires... et presque tous les journaux y font part de leur angoisse à la constatation que l'URSS est en passe de les devancer sur ce point !

Partout les universités regorgent d'une jeunesse éclatante de santé... Seulement, un professeur de l'université de Berkeley (Californie) nous disait : « Plusieurs étudiants ne savent même pas lire. » (Il faut interpréter : lire couramment, en comprenant ce qu'ils lisent.)

Après les contacts, les entretiens que nous avons eu avec de nombreux étudiants, nous pouvons assurer que beaucoup d'entre eux ne franchiraient pas le seuil de nos classes primaires-supérieures. Pour être admis dans une université américaine, il faut rassembler 22 points... en un nombre de branches à la convenance du candidat : celui qui ne se sent pas fort en « langues » ou en « maths » peut aligner des points grâce à ses connaissances géographiques, scientifiques, mécaniques, à son service militaire et à ses performances sportives !

Ils entreront au paradis tandis que père et mère travailleront ferme tous deux pour qu'ils puissent couler une existence heureuse et insouciante de 16 ou 18 ans jusqu'à 22 ou 25 ans. Après quoi, ces jeunes gens retourneront à la terre ou à l'usine, ayant en poche des diplômes certifiant qu'ils ont atteint tel ou tel « grade »... et c'est presque impossible de ne pas les atteindre (avec des « mentions » différentes pourtant, selon le résultat des examens).

Ces examens comportent généralement un nombre surcomplet de questions au choix du candidat ; on suggère parfois des réponses parmi lesquelles il doit choisir la bonne ; de cette manière, même en répondant presque au hasard, c'est impossible de répondre entièrement faux.

Les étudiants se groupent en clubs selon leurs affinités. Des Anglais, ils ont hérité le goût du cérémonial : quand leurs chorales ou leurs orchestres se produisent, c'est toujours dans un costume théâtral. Au Wilmington College (Ohio), nous avons assisté à une très sérieuse séance du « Club pédagogique » à laquelle professeurs et étudiants avaient été conviés : de tout jeunes futurs maîtres, avec une gravité professorale, cherchaient par leurs discours (appuyés sur la présentation d'un film suggestif), à éveiller des vocations pédagogiques... Personne n'avait l'air de saisir ce qu'il y avait de faux dans ces déclamations sentimentales et patriotiques proférées par des étudiants parlant de choses dont ils n'avaient aucune expérience personnelle.

Le corps professoral est débordé par ce nombre toujours croissant d'étudiants.

Un professeur à l'esprit des plus démocratiques, chaud partisan de l'égalité de droit entre les classes et les races, nous disait : « Certains étudiants nous viennent de milieux tout à fait incultes, le nombre des Noirs augmente, et nous nous en réjouissons, mais nous devons reconnaître que cela alourdit et retarde le travail dans tous les cours ; ces jeunes ne sont pas responsables de leur inculture, conséquence de l'injustice des siècles passés, leurs descendants ne seront pas autant les victimes d'un tel handicap, mais leurs compagnons, comme eux-mêmes, ne pourront pas atteindre le degré de développement auquel nous voudrions les porter. »

— Les Noirs ont-ils des qualités intellectuelles comparables à celles des Blancs ?

— Certainement, on peut s'en rendre compte en mathématique, là où l'insuffisance d'une « culture » familiale joue un moindre rôle, il y en a qui dépassent leurs camarades blancs.

A côté des universités d'Etat, il y a de nombreux collèges universitaires entretenus, les uns par la générosité d'anciens étudiants, Stanford (Cal.), par ex. ; d'autres par des sociétés religieuses, Quakers, Adventistes, Mormons, etc.

L'énorme augmentation du nombre des étudiants cause un besoin de locaux et surtout de fonds nouveaux. A propos de construction, nous avons vu celle

bien américaine d'un immense immeuble au Wilmington College : on construisait d'abord le troisième étage (!) qu'on élevait ensuite à l'aide de vérins extraordinairement puissants, on construisait alors le second étage, en sous-œuvre ; on élévera à nouveau ces deux étages supérieurs pour continuer la construction ! Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? ... Il paraît qu'on n'aime pas les grues !

Quant aux fonds, les étudiants qui le peuvent paient un écolage un peu supérieur, et les amis de l'université se mettent en quatre pour sauver l'honneur.

Dans de nombreux cas, les étudiants paient une partie de leurs études par leur travail dans une manufacture ou une imprimerie annexée à l'université : les cours sont organisés de telle manière que la rotation des équipes d'« ouvriers » ne nuise pas aux études.

De toute façon, les heures de travail sont rares, et les étudiants vivent quatre ou cinq années extrêmement faciles. Ils ont souvent leur auto personnelle ; j'en ai vu un qui habitait à cinq cents mètres de l'université, il prenait son encombrante machine, devait « tourniquer » pendant cinq minutes avant de trouver une place où « parquer » à quelque deux cents mètres de la salle de cours !

Les professeurs sont généralement des hommes et des femmes de valeur. Je pense à Allen et Helen H. qui enseignent tous deux : leur maison est constamment ouverte ; plusieurs fois par semaine, ils reçoivent des groupes d'étudiants qui viennent discuter de sujets leur tenant à cœur ; chaque jeudi soir, ils en invitent une quarantaine pour un souper simple, qui introduit une discussion plus intime. (Une partie du menu est offerte par l'université.) La machine-à-laver-la-vaisselle joue un rôle positif dans un cas pareil : comme chaque invité passe avec son assiette pour se servir à un buffet avant le repas, il la lave en gros au robinet, « après usage », et la place dans la machine... Il n'y a plus qu'à ranger, le lendemain matin, les piles d'assiettes propres et sèches !

Puisque les deux époux enseignent, Monsieur prend sa part de la besogne ménagère ; il fait la cuisine, à l'occasion, et surtout, chaque samedi matin, il fait le tour de toutes les chambres pour recueillir le linge sale... qu'il rapporte, deux heures plus tard, lavé, rincé, essoré et séché par la machine cent pour cent automatique.

La femme d'un autre professeur à la même université dirige une ferme ; nous l'avons vue, bottée comme un moujik, conduisant l'énorme tracteur : elle venait de récolter un champ de maïs.

Nous arrivions en compagnie de son mari, en habit de ville comme lui... nous étions un peu honteux d'être là, les bras ballants, à la regarder manœuvrer péniblement son lourd chargement ; à lui, cela paraissait normal !

A. Card.

(à suivre)

La Revue belge de psychologie et de pédagogie (Bruxelles, 16, rue de Vrière, dir. G. Goosens), publiée avec le concours de la Fondation universitaire de Belgique, paraît quatre fois l'an et en est au numéro 78. Elle rend compte de travaux en provenance non seulement de toute la Belgique, mais aussi de France et de Suisse, de Genève en particulier, qui lui a prêté déjà plus d'une fois la collaboration de nos collègues S. Roller et H. Fischer, respectivement directeur du Laboratoire de pédagogie expérimentale et chargé de cours à l'Institut des Sciences de l'Education. Dans les numéros les plus récents, outre un numéro spécial sur la prévision des débouchés professionnels (1956, n° 76), les maîtres liront avec intérêt les articles suivants :

H. Fischer. Corrélations entre notes scolaires. 1956, n° 74. La rapidité de calcul est-elle un critère suffisant pour l'orientation scolaire ou professionnelle ? 1957, n° 77.

Dr A. Watillon-Naveau. Aperçu sur la pathogénie de la dyslexie. 1956, n° 74.

J. Dierkens. Les problèmes sexuels posés par l'adolescence. 1957, n° 77.

R. Screvens. Introduction à la législation scolaire comparée. 1957, n° 77.

La dernière livraison (1957, n° 78) comporte deux études d'intérêt pratique pour les enseignants :

Dr H. Callewaert. Les problèmes de l'écriture ; leur solution technique.

G. Goosens et S. Roller. Enquête belgo-suisse sur la connaissance des règles d'accord du participe passé.

La première suggère que dès l'école maternelle l'on entreprenne un préapprentissage de l'écriture par l'éducation de la motilité des doigts. Une technique a été mise au point par l'auteur.

La seconde établit qu'il n'y a pas de différence importante entre Genève, Bruxelles et même Paris, dans l'acquisition des règles du participe passé par les écoliers. Une recherche pédagogique sur ce sujet vaudra donc dans ses conclusions pour une région autre que celle où elle a été entreprise. Les auteurs se réfèrent alors à leurs autres travaux qui ont révélé, par l'analyse des fautes, les points critiques de l'étude du participe passé.

COLLECTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE

Cahiers d'exercices modernes et pratiques. (Il existe pour chacun un cahier du maître). **Nombre de cahiers:** 24. **Langues:** français, anglais, allemand. **Auteurs:** F. BERSET, P. BOREL, C. DUDAN, J. HUMBERT, F. LASSERRE, C. REICHEN, etc. Prix des cahiers au détail: **Fr. 1.25.** Exemplaires en spécimen: Fr. —.60. Commandes de 5 cahiers et plus: Fr. 1.—. Cahiers du maître: Fr. 3.50.

Demandez catalogue gratuit.

EDITIONS PRO SCHOLA - TERREAUX 29 - LAUSANNE

CARAN D'ACHE

les couleurs suisses
de réputation mondiale !

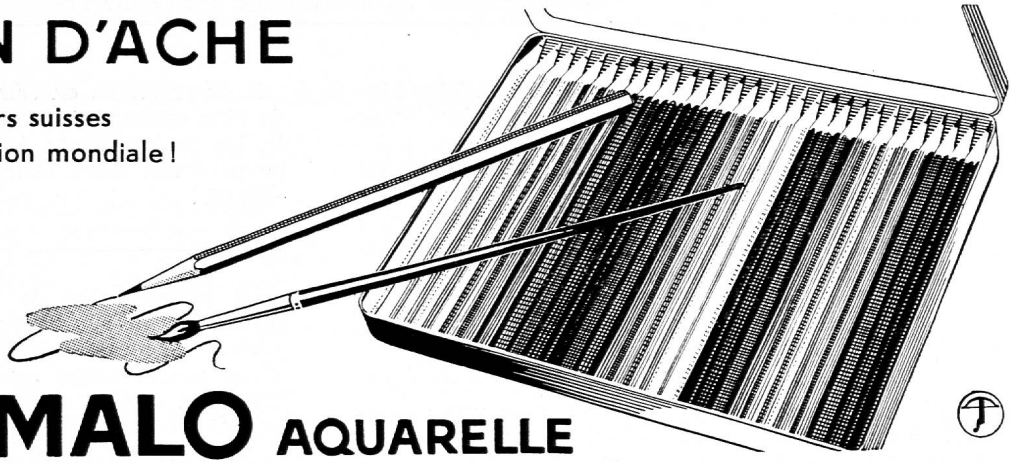

PRISMALO AQUARELLE

Un chef-d'œuvre de la peinture

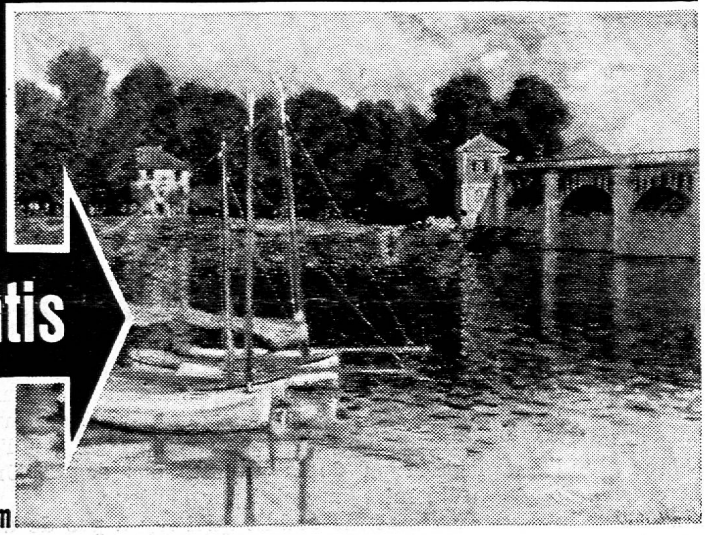

gratis

en couleurs

48 x 60 cm

Vous recevrez gratuitement ce merveilleux tableau de Claude Monet : « Le Pont d'Argenteuil ».

Non pas — bien entendu — l'original qui se trouve sous bonne garde au Musée de l'Impressionnisme à Paris, mais une reproduction grand format en couleurs, qui rend fidèlement toute la somptuosité du tableau et donnera à votre foyer une atmosphère de richesse discrète. Car orner ses murs d'excellentes reproductions de chefs-d'œuvre est un signe de raffinement, tandis qu'y exposer des peintures à l'huile médiocres, pour la seule raison qu'elles sont originales, est indigne d'une personne de goût.

Pourquoi cette offre ?

Le Cercle d'Art s'est donné pour but d'ouvrir à tous l'un des plus beaux domaines de la culture occidentale : la Peinture, et de mettre à la portée des amateurs ses trésors épars dans le monde entier. Cette offre est faite sans arrière-pensée. Elle vous permettra de juger vous-même — **sans aucun engagement de votre part** — de l'extraordinaire qualité de ces reproductions et de l'effet qu'elles peuvent produire sur vos murs.

Sans aucun risque

Envoyez-nous le bon ci-dessous. Vous recevrez, gratuitement, LE PONT D'ARGENTEUIL, l'une des œuvres les plus marquantes du grand impressionniste Claude Monet. Y sera joint notre catalogue où figurent les conditions auxquelles peuvent être acquises d'autres reproductions. Si celles-ci ne retiennent pas votre attention, nous n'insisterons pas. Mais si elles vous plaisent, nous vous donnerons l'occasion de constituer chez vous, peu à peu et sans grands frais, sur vos murs ou dans vos portefeuilles, un véritable musée personnel, aussi indispensable à l'homme de goût qu'une bibliothèque ou une discothèque.

Mais écrivez-nous immédiatement

Les commandes étant liquidées par ordre de réception, et le nombre des planches disponibles est forcément limité. Si notre proposition vous intéresse, un bon conseil : écrivez nous aujourd'hui même sans perdre un instant.

CERCLE D'ART
p. a. GUILDE DU DISQUE, 14, Lucinge
Lausanne - Tél. 22 62 80

BON GRATUIT

à envoyer au **Cercle d'Art, p. a. Guilde du Disque, 14, Lucinge, Lausanne.**
Veuillez m'adresser **gratuitement,** et sans engagement de ma part, la reproduction **Le pont d'Argenteuil** de Claude Monet. Veuillez trouver ci-inclus 80 cts. en timbres pour frais d'envoi.

Nom :

Adresse :

75

Tous les arbres et arbustes

Pour vos :

PARCS	ESPALIERS
JARDINS	ROSERAIES
AVENUES	ROCAILLES
VERGERS	REBOISEMENTS

Importantes collections

PLANTES VIVACES - FRAISIERS

Catalogue franco

Je cherche

famille d'éducateur pouvant recevoir tout de suite un garçon de 11 ans fréquentant l'école primaire

Offres sous chiffre 3635 à l'Administration de l'Educateur.

VOS IMPRIMÉS

[redacted] seront exécutés avec soin

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux

Bibliothèque Nationale Suisse
Berne

J. A.
Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX